



# AESH : STAGE DE FORMATION SYNDICALE

## AESH : CONNAÎTRE SES DROITS, EN CONQUÉRIR DE NOUVEAUX !



**LUNDI 08 FÉVRIER 2021**

**De 09h00 à 17h00**

Local Solidaires 11 de Carcassonne  
École Jean Jaurès,  
14 boulevard Jean Jaurès  
**11000 Carcassonne**

stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

## Programme

1. Accueil et présentation des participants
2. Bilan de l'application de la circulaire du 5 juin 2019 et de la mise en place des PIALS
3. Protocoles sanitaires liés au Covid 19 et conditions de travail des AESH
4. Ateliers de mise en situation et de résolution de cas pratiques
5. Revendications concernant le statut des AESH

Pour vous inscrire (**avant le vendredi 08/01/2021**)

1. En adressant **une demande de congé syndical** au chef d'établissement dans le secondaire, à l'IEN dans le primaire (procédure de demande en ligne). En cas de problème, prévenir le syndicat.
2. En **s'inscrivant auprès des organisateurs** afin que le syndicat puisse établir une liste d'émargement nécessaire à l'établissement des attestations de présence qui vous seront remises à l'issue du stage. **Nous écrire à [66-11@sudeducation.org](mailto:66-11@sudeducation.org)** ou nous laisser un message avec vos coordonnées au **06 89 84 01 17**.

L'administration peut demander **après le stage, une attestation** émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation, ni autre document d'information sur l'objet de ce stage. Le formulaire de demande de congé syndical suffit.

## DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Je soussigné(e) :

Nom, prénom : .....

Corps - grade : .....

Etablissement : .....

sollicite un congé pour formation syndicale – art. 34-7° de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée.

Dénomination de l'organisation syndicale : .....

Centre ou institut de formation : .....

Date(s) du congé de formation : .....

Date et signature du demandeur :

Visa du chef d'établissement ou de service :

Date et signature :